



**Mathilde ANQUETIL**

## INTRODUCTION

**Mathilde ANQUETIL**  
**Università di Macerata**  
<mailto:mathilde.anquetil@unimc.it>

Aux étudiants de français qui nous font l'honneur d'investir de leur temps et de leur intelligence dans l'apprentissage d'une langue que nous, les enseignants de français, avons mis au cœur de notre vocation professionnelle, comme simples médiateurs, pour leur ouvrir les portes de la communauté de parole francophone, espérant favoriser ainsi le dialogue interculturel.

### INTRODUCTION AUX ACTES DES JOURNEES D'ETUDES "LE FRANÇAIS DANS LE CONTEXTE PLURILINGUE DES CENTRES LINGUISTIQUES UNIVERSITAIRES ITALIENS"

## 1. Projet des Journées d'étude, constitution du comité scientifique, visées globales

En octobre 2010, lors d'une réunion de l'AICLU (Associazione Italiana dei Centri Linguistici Universitari), nous prenions conscience – lors de ces discussions informelles entre collègues qui font résonner les langues dont les interlocuteurs sont porteurs dans ces occasions –, qu'un certain nombre de Centres Linguistiques des universités italiennes étaient dirigés par des francisants, en nombre minoritaire certes mais en nombre significatif. Tous dirigent leur centre en opposant le dynamisme des projets et le réalisme des gestions attentives face aux vents et marées des réformes et des coupes budgétaires, en répondant à la demande pressante de formation massive en anglais, aux demandes mineures en diversification des langues, mais les francisants, suivant en cela la stratégie de la Francophonie en matière de politique linguistique globale, sont plus particulièrement sensibles au maintien et développement du plurilinguisme des étudiants, au multilinguisme de l'offre de formation.

Constatant la contraction progressive de l'enseignement du français, emporté dans la lame de fonds du monobilinguisme italo-anglais qui semble submerger le monde académique italien<sup>0</sup>, nous décidions alors d'unir nos forces pour proposer un moment de réflexion collective sur des lignes de renouveau et de qualification de cet enseignement, persuadés que seule la qualité et la diversification, unies à une clairvoyance déclarée quant aux fondements et limites de sa légitimation, pouvait en garantir une insertion durable.

C'est ainsi que s'est constitué le comité scientifique promoteur des "Journées d'études pour le français dans le contexte plurilingue des Centres Linguistiques Universitaires italiens" : **Anna Mandich** pour le CILTA de Bologna, **Claudio Vinti** pour le CLA de Perugia, **Marie-Berthe Vitoz** pour le CLIFU de Torino, **Danielle Lévy** et moi-même pour le CLA de Macerata. Mon insertion se situe au pivot de la collaboration entre le groupe des directeurs de Centres linguistiques francisants et l'association DORIF dont je coordonne le groupe de recherche sur le français dans les CLA (*Centri Linguistici di Ateneo* selon l'appellatif le plus courant), organisateur du programme de ces journées.

Notre intention était de promouvoir une synergie entre les divers acteurs concourant à l'enseignement du français trop souvent séparés selon leurs statuts et ancrages professionnels : lecteurs en premier lieu, comme enseignants rattachés à ces centres de langues, mais aussi professeurs, opérateurs de divers modèles de certifications, tuteurs des formations en ligne, représentants des services culturels des Ambassades, directeurs de centres linguistiques et délégués des facultés, chercheurs, en somme tous les professionnels concernés par l'enseignement, la recherche et la diffusion du français dans les centres linguistiques. Il s'agissait dans notre esprit d'organiser une sorte de *brain storming* collectif (ou séance de "remue-méninges", pour les puristes!) pour décloisonner les recherches et réflexions, confronter les expériences, intégrer les divers types de dispositifs d'enseignement en ligne et en présentiel, remettre en question certaines cristallisations enkylosantes, engager un processus de mutualisation des ressources, faire émerger des lignes d'action par la confrontation et la délibération.

Aussi avons-nous aussi invité, outre les acteurs en Italie, des spécialistes du français opérant dans des centres linguistiques en France et en Allemagne, afin d'élargir les perspectives sur les dispositifs mis en place dans d'autres pays, comme sources de distanciation et d'inspiration. Nous avons aussi donné une place importante à la variation francophone constitutive de notre objet d'enseignement en donnant explicitement la parole aux enseignants belges et

québécois qui incarnent l'hétérogénéité de la langue française porteuse de diversité culturelle. A l'issue des travaux nous avons découvert que la francophonie et son plurilinguisme n'est pas que du côté des sujets enseignants, de l'objet à enseigner mais aussi des sujets apprenants avec la prise de conscience du pourcentage de francophones dans les nouvelles générations d'étudiants, confirmant ce dont nous avons chacun eu l'intuition dans l'expérience des salles de classe. Enfin nous avons pu constater, que loin des représentations stéréotypées de l'enseignant de français campé sur la défense et illustration de la précellence de sa langue maternelle ou d'élection, nombre d'entre nous sont engagés dans la didactique de l'intercompréhension entre langues romanes, insérant effectivement l'enseignement du français dans une politique globale de plurilinguisme planétaire.

Les journées se sont conclues sur deux assemblées où la parole était redonnée aux participants entre pairs pour délibérer des suites à donner à la rencontre: les responsables institutionnels de centres linguistiques, en particulier sur les décisions à prendre quant au statut de ces centres, aux mesures de renforcement du français et du plurilinguisme, aux synergies possibles sur la formation en ligne et les certifications ; les lecteurs quant à leur auto-organisation catégorielle et à leur promotion professionnelle par les recherches-actions et opérations de formation continue. Des compte-rendus de ces réunions sont inclus dans la présente publication.

Nous avons donc tenté non seulement de nous engager dans une démarche volontaire d'actions de qualification des pratiques d'enseignement du français, mais aussi de faire émerger une contextualisation possible où repenser concrètement la position de l'enseignement du français en Italie, dans le cadre du plurilinguisme. Nous poursuivons en cela, et pour les Centres de langues, la suggestion de M. C. Jamet lorsqu'elle expose à partir de « l'histoire d'une grande langue – le français – qui, pour ne pas devenir petite se découvre pluriculturelle »<sup>1</sup>, comment cette réflexion doit trouver des voies d'application dans la production des manuels.

Car les Centres de langues universitaires, en tant que parties prenantes d'une université qui n'a pas à se départir de ses finalités humanistes, n'ont pas pour vocation uniquement de "répondre à la demande", mais de la comprendre, de l'analyser comme objet de représentations sociales complexes sur fond d'enjeux et mutations socio-économiques et historico-politiques, afin de réagir en prise sur le réel pour affirmer leurs visées éducatives. Le français est en train de perdre les ultimes poussées de son ancienne hégémonie, mais il ne s'agit pas seulement de résister, car la seule résilience mène souvent à l'érection de forteresses vides. De même que l'incantation sur les engagements européens quant au plurilinguisme de la formation, avec deux ou trois langues au programme de la citoyenneté, est certes une source de légitimation de discours, mais manque d'incision sur le marché des langues.

L'université doit être non seulement capable de s'adapter aux changements économiques et sociaux, mais de les théoriser, de les anticiper. En cela elle devrait être à même aussi bien de se servir de ces modèles sous la pression du monde extérieur que de les dépasser, dans la mesure où ces modèles constituent non seulement des instruments mais des objets de connaissance à construire et à parfaire. (Lévy 2001 :45)<sup>2</sup>

## 2. Déroulement et suivi des journées

Le programme des journées d'étude a suscité l'intérêt de nombreux participants (environ 70 présents) qui ont pu suivre les interventions et débats dans les lieux mis à disposition par le CILTA de Bologne, choisi non seulement pour sa position géographique favorable et l'excellence de ses services, mais pour sa valeur symbolique car étant le plus ancien centre de langues italien, fondé dans les années 1970 par le linguiste Luigi Heilmann (dont il portait alors encore le nom), et son statut comme "Centre interfaculté de linguistique théorique et appliquée"<sup>3</sup>.

L'événement a reçu, outre le soutien des centres linguistiques des membres du comité scientifique (CILTA- Università di Bologna, CLA – Università di Macerata, CLA – Università di Perugia, CLIFU – Università di Torino), celui des services culturels de l'Ambassade de France sous la forme de bourses de remboursement de frais pour les lecteurs les plus éloignés, afin de permettre la participation de professionnels dont on connaît la précarité de statut<sup>4</sup>. Dix personnes ont ainsi pu bénéficier du soutien promis par l'Ambassade en signe de son intérêt pour la catégorie professionnelle comme pour la manifestation, avec la collaboration active par la participation de l'Attachée à la coopération universitaire, Anne Marijnen, avec sa présentation du nouveau guichet Campus-France Italie<sup>5</sup>.

La réception et diffusion de l'événement a été relayée dans le journal de l'AIICLU grâce à une relation de Cristiana Cervini (Cervini, 2011)<sup>6</sup> et les diaporamas des intervenants ont été mis très rapidement à disposition des intéressés sur le site du CILTA<sup>7</sup> pour une utilisation immédiate des pistes de réflexion et d'action.

La décision de publier les interventions est apparue tout de suite opportune durant la réunion des responsables de centres linguistiques. Le DORiF a saisi l'occasion pour en faire le premier numéro de sa nouvelle revue, un appui que nous saluons comme symbolique de l'ouverture de cette association<sup>8</sup> aux travaux et réflexions sur un lieu trop souvent marginalisé dans le panorama du milieu académique italien.

## 3. Présentation des contributions

### 3.1. Rénover, diversifier la didactique du français ; créer, mutualiser les ressources

L'usage des TICE nous apparaît comme trop peu présent dans l'enseignement du français, cela empire l'image d'une langue du passé dans les représentations sociales et peut avoir des répercussions sur la motivation. Mais surtout cela coupe l'apprentissage de ressources innombrables tant par l'accès à distance à la communauté discursive francophone que par l'usage des outils de formation médiés par les nouvelles technologies. Il ne s'agit pas pour autant de sombrer

dans de faciles équations en raccourci, qui tentent quelquefois nos administrateurs: technologie = modernité, laboratoire de langues = auto-apprentissage, ressources = autonomie, parcours en ligne = économies budgétaires par suppression de postes pour l'enseignement en présentiel.

Les parcours en ligne peuvent apparaître menaçants pour un enseignement soucieux d'assurer la formation complète des étudiants, en particulier dans les compétences d'interaction orale, mais les interventions que nous avons reçues sont justement centrées sur la nécessité d'une hybridation intégrée entre apprentissage en présentiel, tutorat et travail interactif en ligne. Par ailleurs nous présentons aussi des instruments tout-à-fait adaptés à un usage individuel de l'enseignant dans le cadre de son cours contextuel: l'accompagnement continu de la didactique par l'intermédiaire de plateformes ouvertes comme *moodle*, instrument renforçant l'autonomie de l'enseignant comme de l'apprenant mais nécessitant une formation adéquate.

La place de l'enseignement de français et le nombre d'enseignants par université fait que dans ce domaine une mutualisation des ressources est essentielle, dans un esprit de solidarité active entre les universités qui disposent de plus de moyens et/ou qui jouissent d'une avance pionnière dans ce domaine, afin de maintenir une offre capillaire de français dans les petites universités et dans les facultés où notre langue est en position minoritaire.

Les trois premiers articles traitent des dispositifs mis en place au CILTA pour intégrer l'apprentissage en présence par des parcours en ligne.

**Orsola Brizio**, coordinatrice de la didactique en ligne auprès du CILTA, retrace l'histoire de ce développement progressif en mettant en évidence l'évolution des instruments de la didactique sur TICE, qui a mené de la production de matériaux multimédias pour l'auto-apprentissage à la définition de dispositifs plus complexes en "blended learning". La finalité de ces parcours est le passage d'un examen spécifique en ligne pour étudiants non spécialistes : l'"idoneità linguistica" comme certification générique de compétences linguistiques pour un large public d'étudiants. L'auteure met en évidence la collaboration renforcée entre les différents acteurs de ces dispositifs (enseignants, tuteurs, techniciens, figures institutionnelles) pour parvenir à des parcours qualifiés qui peuvent ensuite être mutualisés avec d'autres universités pour ce qui est des matériaux en ligne.

**Rachel Gasser**, lectrice de français auprès du CILTA et conceptrice de matériaux didactiques de FLE au sein du projet DALIA, explicite les choix méthodologiques sur lesquels reposent les parcours prévus, et illustre par de nombreux exemples les potentialités offertes par le medium. Son expérience lui permet de focaliser sur la distinction entre interaction et interactivité et de réfléchir de façon contextuelle sur la notion d'aide en ligne à distinguer aussi de celle de ressource. Enfin elle propose d'accorder une attention majeure à l'apprentissage de la compréhension en proposant des pistes pour une ultérieure recherche-action sur cette activité toujours mobilisée pour l'évaluation mais trop souvent laissée à l'implicite quant à son apprentissage. On notera sa réflexion sur la nécessité d'une implication plus incisive du traitement de l'erreur dans l'interactivité qui doit s'instaurer lors des activités en ligne.

**Cristiana Cervini**, membre du CESLIC (*Centro di Studi Linguistico – Culturali: ricerca, prassi e formazione – Area Linguistica e Glottodidattica*) auprès du Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere Moderne à l'université de Bologne, tire ses réflexions de son expérience auprès du CILTA pour la coordination des tuteurs, réflexion qu'elle poursuit aussi dans le cadre du doctorat PEFLIC à Macerata. C'est à partir du terrain qu'elle interroge les notions d'"autonomie" et de "centralité de l'apprenant". La première, parce qu'il s'agit d'une compétence à enseigner/apprendre et non d'un présupposé, la deuxième car elle tend à confondre l'utilisateur réel des dispositifs et l'apprenant générique, figure de receveur construit par le concepteur des "activités" dans les parcours préformatés. Le choix d'une approche socio-constructiviste dans les dispositifs hybrides avec alternance de cours en présentiel et prolongement sur la plateforme interactive permet d'échapper à cet écueil, à condition de bien penser le triangle enseignant – tuteur – étudiant en termes de relations pédagogiques pour bâtir des processus complémentaires, et non en termes de services de simple "facilitation".

**Yannick Hamon**, professeur à la "Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori" de Forlì (Université de Bologne) et doctorant en *Traduzione, Interpretazione e Interculturalità* au Département SITLEC, analyse comment l'usage des TICE dans l'enseignement des langues implique des modifications de rôles professionnels, voire promeut la naissance de nouvelles professions. Le problème se pose alors de la formation de ces nouveaux acteurs dans le contexte italien. L'article apporte de nombreux éclaircissements conceptuels et terminologiques pour aborder les prises de décision de façon réfléchie et informée.

Yannick Hamon, ainsi que Brigitte Noirhomme (intervention suivante), ont concrétisé l'analyse des besoins mis en évidence en organisant une journée de formation volontaire pour les lecteurs de français qui a eu lieu au CLA de Pérouse, suite aux Journées de Bologne (voir article de Gabrielle Lafaille dans ce volume)

Les deux articles suivants présentent des expérimentations dans deux contextes différents : dans les centres linguistiques de Pérouse et de Gênes

**Brigitte Noirhomme**, lectrice de français au CLA de Pérouse, s'est particulièrement spécialisée dans l'usage de la plateforme Moodle, en usage libre sur le serveur de son université. Elle en illustre très clairement toute la potentialité, sans cacher les défis posés par le dispositif hybride qu'elle a mis en place pour l'accompagnement en ligne de son cours en présentiel.

Le CLIRE est à l'inverse un centre linguistique uniquement "virtuel", il n'existe que sur la toile. **Sergio Poli**, doyen de la Faculté de Langues et Littératures étrangères à l'Université de Gênes, directeur du CLIRE (Centro Linguistico In Rete), **Simone Torsani**, de l'école doctorale LCTC (Lingue, Culture e Tecnologia dell'Informazione e della Comunicazione) et créateur de plateforme d'apprentissage, **Laure Bianchini**, lectrice de français, et **Micaela Rossi**, chercheuse auprès de la Faculté de Langues, mais aussi partenaire de tous les projets multimédias avec et autour du doctorat LCTC et de l'association *f@rum*, présentent dans leur contribution conjointe, combien la collaboration entre différents acteurs peut être fructueuse lorsque s'allient les compétences technologiques et le souffle de la recherche en didactique des langues. Ils présentent ici les principaux dispositifs mis en place puis ouverts à la communauté, et lancent un appel à la mutualisation, et à la création commune de ressources telles que *FacileFLE* et les parcours créés sur la plateforme Sybra.

### 3.2. Qualifier, certifier les enseignements et les compétences

Sous l'influence d'une gestion d'inspiration néo-libérale de la formation supérieure, les universités sont entrées de façon assez traumatique dans l'aire de l'évaluation généralisée. Le débat critique est assez vif en France sur ce sujet en France, on en trouve un écho intéressant dans la revue *Cités* (n°37-2009) par exemple qui s'intitulait significativement "L'idéologie de l'évaluation, la grande imposture", et où, dans son éditorial, Yves-Charles Zarks rappelait cette citation de Pascal sur la "tyrannie de l'évaluation" :

« On rend différents devoirs aux différents mérites, devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science. » (PASCAL, *Pensées*, Ed. Lafuma, 58). Il est juste de rendre ces devoirs et injuste de les refuser. Mais c'est être tyrannique que d'exiger que la créance soit due à la force, alors qu'elle n'est due qu'à la science. Appliquons cela à notre cas : le pouvoir politique, quelle que soit sa légitimité, n'a aucun droit sur le savoir, ni sur sa production, ni sur sa transmission, parce que le savoir relève d'un autre ordre que lui. S'il veut étendre son empire sur le savoir, il devient tyrannique.

ZARKS, Yves-Charles, 2009, <http://www.cairn.info/revue-cites-2009-1.htm>

L'université italienne, consciente de ses faiblesses organisationnelles et du manque d'homogénéité dans la qualité de son exercice, a ouvert ses portes aux processus de certification de plusieurs natures. Elle en a aussi subi l'imposition par les pouvoirs centraux, en particulier en s'accoutumant à des dispositifs de "processus de qualité" de provenance du management industriel, appliqués sans médiation pour améliorer ses "services/produits" afin de "satisfaire" des "clients", mais aussi en cédant sans ménagement aux représentations sociales dominantes lors de l'importation de certifications linguistiques internationales qui tendent à devenir des concurrentes externes de son pouvoir de certification.

Cette section n'a pas pour objectif de présenter une analyse approfondie de cette tendance mais de proposer des voies alternatives à l'irruption sans médiation ni contextualisation d'instruments extérieurs afin de favoriser ce qui devrait être un processus endogène de renouvellement de l'assise de légitimation, de crédibilité et d'efficacité des processus d'évaluation des activités des universités, selon leurs propres finalités, sans confondre universalité/diversité des savoirs et standardisation bureaucratique.

Comment renouveler les bases de la "créance" sociale des institutions de formations supérieures sans sombrer dans la crédulité envers des agences externes dont la qualification devrait être aussi être elle-même objet de questionnement? Les Centres linguistiques, déjà au fait des problématiques soulevées par leur expérience des processus d'évaluation, des cadres communs de référence, des critères internationaux, peuvent jouer un rôle moteur dans ce domaine.

Ainsi **Jessica Thonn**, lectrice d'anglais de l'université de Florence, impliquée dans le projet de certification de qualité des centres linguistiques européens avec l'association CERCLES, présente-elle tout d'abord les différents modèles de certification de la qualité qui circulent actuellement dans les institutions (en particulier le modèle CAF), ainsi que leur évolution par rapport aux processus industriels du *Total Quality Management*. Elle expose ensuite le projet du CERCLES visant à formuler un modèle européen spécifique pour les centres de langues, sachant décliner des catégories spécifiques au service de leurs propres finalités. Ainsi la "mission" n'est plus de "satisfaire le client" mais de l'éduquer linguistiquement. La mission du CLA est aussi de favoriser le plurilinguisme et inclut la recherche au rang de ses fonctions, échappant ainsi à la définition réductrice de "Centre de services" que certaines administrations centrales voudraient lui imposer. La notion de "porteurs d'intérêts" amène à repenser aux usagers des certifications non seulement en termes de candidats mais de tous ceux (parents, employeurs, enseignants) qui sont concernés par la formation linguistique et sa certification, ce qui rejoint les réflexions du "*Critical Testing*" (Shohamy 2001, Mac Namara 2006, Anquetil 2012)<sup>9</sup>. La grille d'évaluation – mise en place lors de la réunion du CERCLES en novembre 2010 à Rome (Università del Foro Italico) mais toujours en phase d'expérimentation – ouvre ainsi des pistes pour répondre à la requête sociale de certification tout en engageant le centre linguistique dans une dynamique, à mener dans l'autonomie et la concertation entre pairs, pour repenser ses missions, ses processus, la formation de son personnel et l'assurance d'une formation de qualité pour ses usagers. Le *Memorandum de Wulkow* rédigé par des représentants de centres linguistiques de 13 pays européens (dont l'AICLU italienne) donne une ligne de stratégie sur cette réflexion fondamentale pour dessiner un avenir aux centres de langues des universités et à la qualité de leur activité.

Les deux articles suivants se penchent plus spécifiquement sur la certification des compétences linguistiques et présentent les systèmes mis en place dans les Centres de langues universitaires en France (*CLES, Certificat de compétences en Langues dans l'Enseignement Supérieur*) et en Allemagne (*UNICert*), ces deux dispositifs étant à l'origine du projet européen GULT (*Guidelines for University Language Testing*) pour une évaluation des langues en plein accord avec la perspective actionnelle.

**Marie-Thérèse Maurer**, directrice du CIEF (Centre International d'Etudes Françaises) à l'université Lumière Lyon 2, est aussi coordinatrice de la certification nationale CLES dont elle expose de façon très complète la structure en détaillant les épreuves pour les 4 compétences écrites et orales, construites sur des scénarios réalistes intégrant langue et culture dans des domaines pertinents, évoluant avec la progression par niveaux.

M. T. Maurer participe aussi activement au projet GULT dont elle présente ici les objectifs et résultats : développer les principes fondateurs pour des certifications de langues universitaires pour les niveaux B2 et C1 qui intégreront la langue de spécialité et le Français sur Objectif Universitaire dans une approche authentiquement actionnelle. Le guide consultable en ligne sur le site du Centre Européen pour les Langues Vivantes (CELV) de Graz propose ainsi un scénario d'épreuves qui comprend pour l'étudiant des activités de recherches à effectuer dans son domaine d'études, seul ou en groupe, avant de présenter le dossier final (éventuellement sous forme de power point) qui constituera alors une base personnalisée pour l'évaluation portant sur la production écrite et orale. L'évaluation qualitative prend en

compte les compétences pragmatiques, discursives et linguistiques des performances réalisées, mais aussi le traitement du contenu des productions, dans un contexte proche de tâches auxquelles l'étudiant devra répondre effectivement dans son utilisation sociale et authentique des langues.

**Catherine Jaeger**, professeure de français à l'Université T.U. de Braunschweig, coordinatrice de la certification UNiCert pour le FLE, nous en expose les principes fondateurs puis illustre les descriptifs de niveaux spécifiques élaborés pour cette certification universitaire. Son originalité est d'allier une grande autonomie laissée aux différents centres linguistiques affiliés à l'association catégorielle (allemande puis internationale avec la création de centres affiliés dans l'Europe de l'Est) pour la déclinaison selon leurs besoins et spécialités disciplinaires d'épreuves dont la matrice est commune afin de garantir une équivalence du titre entre tous les centres ayant obtenu une licence de qualité délivrée par l'organisation centrale selon un accord-cadre. Cet accord constitue en soi une sorte de charte de qualité sur deux principes :

- la liaison constitutive entre l'enseignement et la certification, ce qui éloigne le risque d'externalisation ainsi que la chute du lien entre enseignement et évaluation constitutif de tout projet éducatif et de la qualification professionnelle des enseignants ;

- la transparence des processus et l'autocertification guidée en liaison souple avec l'instance centrale qui assure pour sa part une visite de contrôle initial et la formation des enseignants-certificateurs aux processus mêmes de la qualification de la certification, dans des projets de recherche-action dont ils sont les auteurs.

Cette certification, désormais calibrée sur les niveaux équivalents à ceux du CECR, nous semble constituer une source d'inspiration particulièrement intéressante pour l'Italie car plus compatible avec le monde académique italien, avec le statut d'autonomie de chacune de ses universités et la parcellisation des cursus, que ne peut l'être le système centralisé du CLES réglé par décret ministériel. Une convention en franchise, sur le mode de UNiCert-LUCE avec les républiques slovaque et tchèque, pourrait être une hypothèse à envisager pour les centres linguistiques italiens de l'AICLU, mais on signale que tout centre linguistique européen peut singulièrement demander à participer à l'accord-cadre UNiCert.

Les modèles exposés ici s'éloignent fortement des dispositifs de certification en ligne, basés généralement sur les seules compétences réceptives et les QCM de grammaire. Il s'agit de modèles exigeants dont la faisabilité en temps de crise implique que l'on ait à gérer un nombre relativement restreint de candidats (quoique le CLES ait été généralisé à l'ensemble du public étudiant, par la force de la centralisation républicaine à la française). N'est-ce pas là une opportunité adaptée au cas du français en Italie, dans sa position intermédiaire où le nombre de candidats est de l'ordre de la faisabilité, mais où il reste encore suffisamment d'étudiants et d'enseignants motivés pour soutenir des projets de qualité qui se différencieraient ainsi de la gestion de masse de certificats mécanisés de compétences basiques en anglais, dont semblent se contenter les facultés les moins attentives à l'éducation linguistique des étudiants.

### *3. 3. Promouvoir les synergies internes et externes entre les acteurs de la diffusion du français*

Les quatre contributions qui constituent cette section explorent des voies diverses de synergie internes ou externes entre les acteurs du français opérant dans des cadres et statuts institutionnels différenciés mais qui voient dans les Centres linguistiques un lieu de raccord complexe, flexible et polyfonctionnel, ouvert à l'innovation en liant ancrage territorial et internationalisation.

**Maddalena De Carlo et Marie Hédiard** exposent l'éventail des projets qui ont fait du CLA de Cassino un modèle – hélas aujourd'hui fortement remis en question, nous y reviendrons en conclusion –, de la créativité qui peut se dégager dans les centres linguistiques lorsque tous les personnels, techniciens, personnels administratifs, lecteurs, professeur universitaires, l'investissent comme base de projets de recherche-actions en linguistique appliquée (lexique de corpus), en technologie éducative (langues et TICE) ou encore en liaison avec des projets de formation au plurilinguisme européen avec en particulier le rôle moteur de Cassino dans les projets internationaux sur l'intercompréhension entre langues romanes. Le CLA de Cassino constituait aussi un point de raccord avec le système scolaire par ses "Journées portes ouvertes pour les langues", et son centre de passation des certifications internationales.

**Bernadette Dupouts**, lectrice de français à Ancône, approfondit ce dernier aspect en nous livrant un témoignage sur la collaboration du centre CSAL d'Ancône avec l'Institut Français de Florence pour la coordination locale de la certification DELF scolaire et adulte. Cette démarche volontaire devient une clef stratégique de maintien d'un enseignement de français de qualité au sein d'une université d'orientation essentiellement scientifique et technologique comme l'Università Politecnica delle Marche, où les chaires d'enseignement de langues sont en voie de disparition et où le plurilinguisme tend à disparaître des cursus. L'ouverture de l'université sur son territoire local se concrétise dans la formation et la coordination des enseignants du secondaire, ainsi que l'accueil des candidats scolaires dans le cadre des programmes de diffusion de la certification, mais c'est toute une dynamique culturelle autour du français qui se crée entre les différents acteurs dans cette stratégie de résilience active.

**Suzanne Fernandez**, lectrice d'échange auprès de l'université de Cagliari, chargée de coopération universitaire auprès du BCLA de l'Ambassade de France en Italie, expose de façon très concrète son action de coordination entre ces deux institutions pour la formation des enseignants du secondaire dans le cadre des "Journées pour le français". Ces Journées organisées au CLA créent une synergie entre le monde académique, les associations d'enseignants, comme le LEND, les institutions scolaires, comme l'ANSAS (Agenzia Nazionale Sviluppo Autonomia Scolastica) avec le soutien du bureau culturel de l'Ambassade. Cet appui permet d'inviter des chercheurs français, permettant aux enseignants de se tenir au fait des dernières évolutions des travaux en didactique du FLE. Les interventions sont suivies d'ateliers pratiques permettant de faire le lien entre formation théorique et pratiques de classe. L'espace concédé à l'intervention est limité mais la coordination permet d'apporter une réponse qualifiée aux défis de la Formation tout au long de la vie, comme orientation sociétale stratégique du développement humain dans l'Europe de la connaissance.

Deux interventions ont complété cette section du séminaire : la première par **Anne Marjinen** qui a présenté le guichet

Campus-France, ouvert par l'Ambassade pour promouvoir la mobilité universitaire en France et les projets conjoints, ainsi que pour soutenir et concrétiser les projets individuels de formation des candidats à des parcours internationaux. La deuxième intervention sur « La préparation linguistico-culturelle des étudiants Erasmus au départ pour la France » constitue le deuxième volet de cette action complémentaire pour promouvoir les échanges franco-italiens, à un moment où le « désir de France » semble avoir besoin d'être soutenu, en particulier parce que les universités françaises exigent souvent des étudiants de mobilité non seulement de disposer d'un bon niveau de compétences linguistiques en français mais aussi de savoir s'intégrer rapidement dans un système académique qui présente de notables différences d'approches méthodologiques et discursives.

Dans sa contribution **Mathilde Anquetil**, enseignante-chercheuse à l'université de Macerata, coordinatrice du groupe de recherche associative sur les CLA au DORIF-Università, recense les ressources et analyse les dispositifs pour la préparation des étudiants candidats pour une expérience de mobilité en France. Elle propose la création d'une plateforme de mutualisation des recherches, expériences et ressources spécifiques sur les besoins en formation des étudiants italiens dans le cadre d'une « interdidacticité franco-italienne ».

### 3. 4. Variations francophones et dynamiques plurilingues dans l'enseignement du français.

Cette section a pour thème central celui de la variation. « La variation n'est pas une cerise sur le gâteau », nous rappelait Façoise Gadet (Gadet, 2011)<sup>10</sup> lors du congrès des 25 ans du DORIF à Milan en 2009. Le DORIF l'a toujours incluse dans ses orientations non seulement dans ses lignes d'orientation et de recherche sur l'étude des pratiques effectives en français (en littérature francophone comme dans la langue-culture courante des différentes communautés de locuteurs) mais aussi dans ses réflexions sur la programmation de la didactique du français en Italie, qu'il s'agisse de variations diastratiques, diatopiques et/ou diachroniques.

Nombreuses sont les études qui réfèrent, voire épient les variations du français et abondent en description des spécificités des répertoires lexicaux et des systèmes phonologiques. Mais les études des socio-linguistes trouvent souvent porte close devant les salles de classe : au moment où l'on doit enseigner le français, le consensus se recrée autour de la norme standard du français, équivalente dans les faits à celle du français hexagonal, voire parisien, qui est jugée être la seule digne d'être objet d'enseignement.

Nous avons cherché avant tout à donner ici la parole aux porteurs de cette variation en situation d'enseignement : enseignants natifs francophones non hexagonaux, étudiants issus de la francophonie en Italie, enseignants médiateurs d'une variation élargie à la famille des langues romanes enseignées en intercompréhension.

Le Centre de langues est investi de plein fouet sur ce front, car la variation sort là du cabinet d'études savantes pour devenir partie prenante du processus éducatif, prise en compte au niveau de l'objet d'enseignement, du sujet enseignant comme du sujet apprenant.

Les trois premières interventions peuvent se lire comme un ensemble traitant de la nouvelle figure de l'enseignant de langue francophone.

**Paola Puccini**, professeur de français auprès de l'Université de Bologne, spécialiste en études italo-québécoises, partant de l'exigence se sortir de la perspective homogénéisante dénoncée par Gadet, nous propose une interprétation originale de la variation, non plus comme « mauvaise traduction » de l'original en français standard mais comme « version » enrichissante dans sa diversité. Il est temps selon elle de décoloniser une prétendue étrangeté de la parole de l'autre et de saisir l'opportunité de la présence en mobilité d'enseignants francophones pour offrir une langue diversifiée, non pas comme objet de curiosité exotique stigmatisée mais pour un usage conscient du public apprenant, comme accès à la diversité culturelle, à l'identité culturelle incarnée dans la langue, y compris dans le grain de la voix et de l'accent. La rencontre excentrée de l'enseignant francophone et de l'apprenant porteur lui aussi d'une étrangeté vis-à-vis de la norme linguistique, lui apparaît prometteuse de vitalité, d'empathie et d'échange interculturel authentique qui replacerait la variation dans une position centrale dans le processus didactique.

**Hugues Sheeren**, lecteur d'échange francophone de Belgique à l'Université de Bologne, témoigne du manque de légitimité auquel se heurte l'enseignement du français dans la variante diatopique dont il est porteur. Conscient du hiatus subsistant entre la multiplicité des études et leur réduction au silence au moment de l'enseignement de compétences linguistiques, il propose volontairement un certain nombre de pistes pour intégrer les deux domaines, dans l'intérêt du français, voire dans ses stratégies de survie comme langue de communication du dialogue interculturel.

**Jean-François Plamondon**, lecteur d'échange canadien auprès de l'Université de Bologne, nous livre lui aussi un témoignage qui ne devrait pas laisser d'alarmer les didacticiens favorables à la variation, lorsqu'il raconte le déni professionnel qu'on lui opposa dans un premier temps en raison des particularités de sa langue maternelle. Soucieux de secouer les consciences, de flexibiliser les représentations et de dépolvériser les pratiques ethnocentristes, il nous livre une observation volontairement provocatrice sur les « québécoisismes de Jean Gabin », ou réflexions sur les recoupements entre les variations diatopiques, diastratiques et diachroniques qui rapprochent la langue de Jean Gabin, comme de celle d'autres acteurs ou chanteurs populaires du cinéma classique français, de celle dont il est porteur.

**Marie-Berthe Vittoz**, directrice du centre de langues CLIFU de l'université de Turin, ainsi que **Marion Lafouge**, lectrice d'échange auprès de cette même université, ont effectué une petite enquête statistique très significative quant aux nouveaux publics francophones à l'université de Turin. Ne dissimulant pas les forces et faiblesses dans les compétences en langue française de ces étudiants qui constituent une part croissante de leur public, les deux chercheurs tracent les lignes d'un nécessaire approfondissement des études sur ce nouveau terrain, ligne de force potentielle pour un renouvellement de l'enseignement du français dans les universités, mais à condition que la didactique prenne la mesure des défis qui sont posés par le plurilinguisme des « nouveaux italiens » issus de l'immigration francophone d'Afrique du Nord, dont les besoins sont aussi à diversifier vis-à-vis de ceux des étudiants d'Afrique noire francophone en mobilité, en particulier dans les facultés scientifiques. C'est donc à une approche complexe et différenciée que nous appelons cette étude, sur un public qui mérite toute notre attention.

Enfin **Marie-Christine Jamet**, dans un article à lire en complémentarité de celui de Maddalena De Carlo et Marie Hédiard, nous propose un article sur son expérience d'insertion de l'intercompréhension entre langues romanes dans l'offre de formation du CLA de l'université de Venise. L'enseignante de français se décentre sur un segment de son intervention professionnelle au profit de la promotion du plurilinguisme, stratégie-clé de la politique linguistique de la Francophonie, avec une ouverture sur l'enseignement de compétences partielles en espagnol, portugais, catalan et roumain pour son public italophone. L'IC mobilise les transparences entre langues latines et travaille sur les opacités qui réduisent l'intercompréhension entre des langues considérées comme variations au sein d'une même famille. Ce témoignage précieux nous indique aussi comment une enseignante titulaire, insérée institutionnellement dans un département académique, peut trouver dans un CLA une structure ouverte à l'expérimentation de nouveaux objets d'enseignement où investir ses propres recherches scientifiques et didactiques (Jamet, 2007, 2009)<sup>11</sup>.

### 3.5. Acteurs du français dans les CLA

Cette section accueille des contributions<sup>13</sup> qui ont pour but de diffuser des informations en provenance des acteurs du français dans les CLA, enseignants et responsables institutionnels, suite aux Journées de Bologne.

Il s'agit tout d'abord de compte-rendus des deux rencontres organisées lors des Journées qui ont réunis d'un côté les responsables du français dans les CLA, directeurs francisants, responsables didactiques ou délégués pour le français, et de l'autre les lecteurs, CEL, tuteurs ayant des fonctions d'enseignement du français dans les CLA ou à partir du CLA dans les facultés.

La réunion des responsables a permis de repérer des lignes d'action concrètes en faveur du français. Les points suivants ont fait l'objet de délibération, ou ont simplement été évoqués pour un futur approfondissement : l'insertion de la recherche dans le statut des CLA, le choix et la place des certifications, la mise en commun de ressources en ligne, le statut des examens d'"*idoneità*", la préparation des étudiants Erasmus en destination des universités francophones, la formation des enseignants.

Le compte-rendu de **Gabrielle Lafaille**, lectrice de l'université de Turin, est centré plus particulièrement sur les actions qui ont suivi la rencontre du 19 février à Bologne, et ce sur trois points distincts : l'organisation de la catégorie des lecteurs avec la mise en place de structures associatives autour de plateformes de type catégoriel et didactique ; le prolongement des réflexions proposées lors du colloque sur la formation des étudiants Erasmus par une expérimentation à l'université de Turin pour des étudiants d'un double diplôme franco-italien de droit ; et enfin une action de formation bénévole sur initiative de deux enseignants Brigitte Noirhomme (Université de Pérouse) et Yannick Hamon (Université de Bologne) qui ont animé un stage d'une journée d'auto-formation, accueillie par le CLA de Pérouse le 23 septembre 2011, sur l'emploi des TICE, et en particulier de Moodle, dans l'enseignement des lecteurs.

Ce compte-rendu fait donc état de la dynamique engendrée par les Journées de Bologne. Ces prolongements volontaires sont un appel à un soutien institutionnel pour consolider les démarches entreprises.

**Claudio Vinti**, membre du comité scientifique de ces Journées d'études, a complété la section avec le compte-rendu d'une enquête sur les compétences en français des étudiants, tant d'un point de vue national que local à partir de son enquête au sein du CLA de Pérouse qu'il dirige. L'étude permet d'acquérir une meilleure connaissance des besoins en formation du public auquel nous nous adressons, dans le cadre du plurilinguisme encore trop partiel des étudiants italiens. Il met en évidence combien une démarche pragmatique et volontaire peut rapidement porter des fruits en termes de progrès effectifs des compétences, si le projet de formation mis en place dans le CLA est soutenu dans le cadre d'une politique linguistique globale de l'université

Cette contribution vient partiellement combler une lacune dont nous prenons conscience au terme de l'organisation éditoriale des actes de nos Journées : celle de ne pas avoir suffisamment donné la parole aux étudiants, figures principales envisagées par nos dispositifs, mais qui ne deviennent acteurs qu'en venant ou non à la rencontre du français dans les cours, en y apportant leur affect, leur culture et leur intelligence, portés ou non par leurs représentations sociales et personnelles, pesant le poids de l'effort à fournir à l'aune des bénéfices réels ou escomptés et nous poussant par leur réactivité en prise avec le monde contemporain et ses enjeux, à renouveler nos approches didactiques. Nous aurions dû les écouter et les entendre plus. C'est en maigre compensation, et en signe d'engagement pour une réparation future<sup>12</sup> que nous leur dédions ces actes.

## 4. Autres rubriques de Repères-DORIF n°1

### 4.1. Et tout le reste est littérature...

Dans cette rubrique, créée sur l'initiative de Danielle Londei, la revue propose de diffuser de courts textes à caractère littéraire autour de la langue, pour prolonger la réflexion scientifique et didactique grâce aux atouts du genre poétique.

Nous publions ici un texte que **Rémy Porquier** a bien voulu nous confier, « Le temps du papier », où la parole se déroule sur un long ruban de papier autographe, comme invitation à la lecture avant que ne vienne le temps de sa "consommance". Dans une note, l'auteur nous confiait que la boîte évoquée existait bel et bien : « Elle contient un long ruban de papier sur lequel est écrit à la main le texte ci-dessus. Je n'ai pas mesuré sa longueur (moins de sept lieues en tous cas) mais ça donne un cylindre de 5 cm (diamètre) sur 5 cm (hauteur). »

Ces indications si rassurantes dans leur concrète et modeste matérialité apaisent notre nostalgie du papier au moment où nous publions ce premier numéro en ligne de la revue *Repères-DORIF* dont nous conservons jalousement un exemplaire du numéro n°1 papier, en date d'un certain mois de juillet 1985 (avec en ouverture un article d'Enrico Arcaini sur « L'enseignement du français à l'université »), dont la couverture bleutée, le papier jauni et les caractères irréguliers fleurent encore bon le cyclostyle Gestetner qu'utilisèrent sans doute les fondateurs si clairvoyants de notre

revue...

## 4.2. Recensions

La revue publie dans cette rubrique des recensions qui nous parviennent ou que nous avons sollicitées sur des ouvrages en lien avec les thèmes et objectifs de l'association. Pour ce numéro nous remercions les auteurs de ces deux recensions pour leur compte-rendu critique:

- la première rédigée par **Francesco Attruia** rend compte des actes du congrès bi-annuel du DORIF, organisé à Milan les 1-2 octobre 2009, qui à l'occasion du 25ème anniversaire de l'association, reparcourait un certain nombre de thèmes des recherches en cours au DORIF: JULLION, Marie-Christine, LONDEI, Danielle, PUCCINI, Paola (dir.), *Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie*, Milano, Franco Angeli Editore, 2011, pp. 220.

- la deuxième est en lien avec le thème du congrès DORIF de 2011 "Le Linguiste et l'Anthropologue" (Rome 27-29 octobre 2011). **Federica Tarabusi** nous présente *Le Manifeste de Lausanne, Pour une anthropologie non hégémonique*, de Francine SAILLANT, Mondher KILANI et Florence GRAEZER BIDEAU, qui a été publié en 2011 aux éditions Liber de Montréal.

## 5. Conclusion

Il est d'usage en clôture de publication des actes d'un séminaire, de souhaiter la diffusion de ses travaux pour une fructueuse dissémination des réflexions et idées qui l'ont animé. C'est bien sûr notre vœu le plus cher et nous nous y emploierons au DORIF, en particulier au sein du groupe de recherche sur les Centres Linguistiques avec le prochain appel pour la constitution d'un groupe de travail autour de la formation des étudiants Erasmus et le projet d'une formation aux TICE pour les enseignants de français œuvrant dans les CLA ou dans les départements.

Mais l'ancrage temporel de cette publication nous oblige à conclure sur une note amère quant à l'orientation que sont en train de prendre certains CLA dans la toute récente actualité.

Le Centre de langues de Cassino, créé par l'un des membres fondateurs de notre association, Marie Hédiard, et dont la richesse du patrimoine d'expérience, d'études et de compétences est illustré dans ces actes mêmes, vient d'être fermé, première victime d'une crise économique sans précédent pour les universités italiennes, mais aussi du recul de l'attention envers l'enseignement des langues. Nous reproduisons ici le communiqué de presse que le DORIF a diffusé à cette occasion le 9 juin 2012.

Il Do.Ri.F (Centro di Documentazione e di Ricerca per la Didattica della Lingua Francese nell'Università italiana, [www.dorif.it](http://www.dorif.it)) segue con crescente preoccupazione e rammarico lo smantellamento progressivo dell'insegnamento linguistico nell'Università di Cassino.

Qualche mese fa veniva chiuso il Centro Linguistico che per anni ha rappresentato un centro d'eccellenza nel campo delle tecnologie per l'insegnamento e la ricerca linguistica anche a livello internazionale (si ricordi in particolare i progetti sull'intercomprensione tra lingue romanze e la ricerca nella linguistica dei corpora), mettendo così a tacere un prezioso patrimonio di ricerche e servizi per l'internazionalizzazione.

Ora si apprende, anche dalla stampa, che gli stessi collaboratori ed esperti linguistici (lettori di madrelingua) vengono messi in mobilità e che per l'insegnamento linguistico nel Corso di laurea in Lingue e in generale per tutto l'Ateneo si cercano "soluzioni meno onerose". Non intendiamo intervenire nelle libere scelte di un'università in grave situazione economica, ma semplicemente ricordare, da studiosi della didattica delle lingue e da operatori, che il servizio svolto da anni con massima competenza e dedizione dai lettori di madrelingua straniera non costituisce un servizio annesso o facoltativo, ma sta alla base dell'insegnamento delle lingue per la pratica comunicativa e culturale orale e scritta. Lo smantellamento di questa funzione integrante nell'insegnamento universitario porterebbe in breve tempo alla scomparsa di tutta la filiera disciplinare e all'impovertimento dell'offerta didattica per tutte le facoltà in un momento in cui l'internazionalizzazione è indicata come la carta vincente per la qualifica degli studi universitari in un mondo plurilingue.

Par ailleurs le CILTA (Centro Interfacoltà di Linguistica Teorica e Applicata "Luigi Heilmann"), qui accueillit nos rencontres avec tout l'enthousiasme de sa dernière directrice-enseignante Anna Mandich, est pour sa part remplacé depuis quelques mois, dans le nouveau statut de l'Université de Bologne, par un "centre de services" CLA (*Centro Linguistico d'Ateneo*) qui, dans le cadre des projets d'internationalisation de l'université, a pour fonction de promouvoir "le renforcement des compétences linguistiques des étudiants, des enseignants et du personnel administratif" (art.2.5.a. del Regolamento del 30.11.2011). Ces services sont sans aucun doute indispensables mais on ne peut que regretter l'apparente disparition du lien constitutif entre les études disciplinaires en linguistique théorique et appliquée et la didactique, qui était manifeste dans l'orientation du tout premier fondateur du Centre de Langues de Bologne, Luigi Heilmann.

On constate cependant que le règlement du statut des *Collaboratori ed Esperti Linguistici* de ce nouveau CLA (D.R. n. 1145/2011) prévoit au nombre des mentions de ces personnels la « *collaborazione alla definizione, attuazione e revisione di progetti didattici e di internazionalizzazione ; supporto all'attività di ricerca applicata e di sviluppo sperimentale sulla didattica e sull'apprendimento delle lingue straniere moderne e di lingua italiana come L2 ; attività di aggiornamento attente ai compiti da svolgere ...* », ce qui laisse une certaine marge de manœuvre pour



l'implication du personnel enseignant dans des recherches-actions...

C'est sans doute en proposant un enseignement irrigué par la recherche que les Centres de langues savent se distinguer d'une quelconque "boîte à langues", évitent la routine des "répétitions" et maintiennent l'accès démocratique à des formations de qualité. Les Journées de Bologne ont constitué un moment fort de mise en commun de différentes pistes pour une majeure implication des enseignants de français dans cette approche globale. Car il nous faut collectivement (tous les acteurs des CLA, y compris les étudiants) réussir à nous renforcer pour convaincre les décideurs institutionnels à maintenir le rôle des Centres de Langues et de leur personnel, dans la diffusion d'un plurilinguisme garant du dialogue interculturel cher aux politiques européennes comme à la Francophonie.

\*\*\*

Toute ma gratitude va à Danielle Londei qui a soutenu ce projet avec un enthousiasme jamais démenti, garant du vif intérêt que porte l'association DORIF pour l'enseignement du français dans les centres universitaires de langues, ainsi qu'à Micaela Rossi qui aura été l'âme experte et attentive de la construction éditoriale de ce premier numéro, assurant non seulement la création de sa facture mais la formation à distance de son "éditrice".

0

FRATH, Pierre, « Une grande université italienne passe au 100% anglais. De la bêtise comme méthode de gouvernance », 2012. <http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article4593>

1

JAMET, Marie-Christine, « De l'histoire d'une grande langue – le français – qui pour ne pas devenir petite, se découvre pluriculturelle. Implications didactiques pour les manuels », in ALAO George, ARGAUD Evelyne, DERIVRY-PLARD, Martine, LECLERCQ, Hélène, "Grandes" et "petites" langues. Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme, Berne, Peter Lang, 2008, p. 29-42.

2

LEVY, Danielle, « Les implications du changement social dans l'éducation linguistique à l'université », in *Lingue e culture romanze, didattica e ricerca : quali prospettive, Atti del convegno DORIF-Università*. Viareggio-Lucca : Mauro Baroni Editore. 2001, p. 1-22

3

<http://www.cilta.unibo.it/CILTA/Cilta/Chisiamo.htm>

4

De nombreux lecteurs ont cependant reçu un soutien financier personnel par leur institution d'origine.

5

<http://www.italie.campusfrance.org/>

6

CERVINI, Cristiana, « Journées d'étude *Le français dans le contexte plurilingue des CLA*, 18 e 19 febbraio 2011 », *AICLU Associazione Italiana Centri Linguistici Universitari, Newsletter*, n. 18 Luglio 2011, p. 8-11.

7

[http://www.cilta.unibo.it/CILTA/Progettiricerca/ProgCollab/seminario\\_di\\_francese.htm](http://www.cilta.unibo.it/CILTA/Progettiricerca/ProgCollab/seminario_di_francese.htm)

8

Voir en particulier le point 12 du programme du DORIF sur son site : <http://www.dorif.it/attiv.php>

«Encourager les synergies entre les départements, les enseignements, les Centres Linguistiques et leurs laboratoires de didactique et de recherche, les associations et les centres culturels français en Italie dans le respect de l'autonomie de chacun et de sa spécificité, dans un esprit de non-hiérarchisation de ces instances.»

9

ANQUETIL, Mathilde, « DELF B2 et Portfolio, une expérience de coopération pour une certification en contexte », *Language Learning in Higher Education, Journal of the European Confederation of Language Centres in Higher Education (CERCLES)*, Mouton De Gruyter, 2012, p. 95-112.

McNAMARA, Tim. *Language Testing : The Social Dimension*, Oxford : Blackwell Publishing, 2006.

SHOHAMY, Elana. *The power of Tests, a critical perspective on the uses of language tests*. Essex, Pearson Education, 2001.

10

GADET, Françoise, « La variation n'est pas une cerise sur le gâteau », in JULLION, Marie-Christine, LONDEI, Danielle, PUCCINI, Paola, (dir.) *Recherches, didactiques, politiques linguistiques : perspectives pour l'enseignement du français en Italie*, Milano, Franco Angeli, 2001.

11

JAMET, Marie-Christine, *A l'écoute du français, la compréhension orale dans le cadre de l'intercompréhension des langues romanes*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2007.

JAMET, Marie-Christine (a cura di), *Orale e intercomprensione tra lingue romanze, ricerche e implicazioni didattiche, Atti*

*della giornata di studio DORIF-Università 7 dicembre 2006, Venezia, Università Cà Foscari collana Le Bricole, 2009.*

12

Nous signalons dès maintenant les études menées sur des enquêtes auprès des apprenants par les doctorantes du PEFLIC (Macerata), Sabrina Alessandrini (sur les représentations des apprenants scolaires issus de la francophonie) et Hélène David (sur les représentations des élèves des sections françaises des lycées internationaux bilingues), qui feront sans doute l'objet de publications, vu l'intérêt de leurs conclusions.

13

Hors normes éditoriales.